

**Réunion de la CMPN les 10, 11 & 12 juin 2011 à Ajaccio**  
**Procès – verbal** (adopté à Paris le 9/12/2011)

« Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDN et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation »

### Présence

#### Présents

#### **CMPR**

B. GRANDJEAN (président+ MFN +Corse) ; E. BERGMANN (vice – président + CDN+ Provence Alpes) ; M. DRAPEAU (suppléant + trésorier + Pyrénées – Méditerranée) ; E. AMIOUNI (secrétaire + BPL) ; P. CALIOT (ALPC) ; E. COQUEEL (Nord) ; V. PONCIN (médecin coordonateur) ; B. LEMMENS (Centre) ; JC GRIL (vice-président IDF/Picardie)

#### **Equipes**

J-C GRIL (CNNEV)

#### Absents excusés

F. ORSINI (chargé de communication) ; M. LYOEN (RABA) ; A. GRISONI (vice-président Corse) ; J-D HARMS (Ile de La Réunion) ; F. VENUTOLO (Ile de France/Picardie) représenté par J-C GRIL ( vice président);; Y. LECUYER (vice-président RABA) ; B. BROUANT (Est) ; J-F GLEZ (CNO)

#### Absents

P.BAGARRY (CNHS) ; R. JACKOWSKI (kiné CNNAP) ; JL SCESSA (CNA); J. PASTENE (CNNAP) A. GROUSSET (Cote d'Azur) J. BRINGIER (Guadeloupe) ; J-P THOMAS (Martinique) ; R. FREZALS (Polynésie Française). Jean-Paul MABIRE (Ligue des Pays Normands) ; P. LAPLACE (Nouvelle Calédonie)

#### **A- Approbation du PV de la réunion du 18 mars à La Rochelle**

- a. Le PV a été approuvé à l'unanimité.
- b. Bruno GRANDJEAN signale l'importance de la rédaction des PV. Ces derniers sont archivés pour servir de référence mais aussi transmis à leur demande aux responsables du Ministère de Jeunesse et Sport. Par ailleurs le Ministère réclame le rapport des équipes de haut niveau donc de la NAP.

Bruno GRANDJEAN insiste pour que les médecins des équipes rédigent et transmettent le rapport relatif à leurs activités. ( art. 8-4 – 3<sup>ème</sup> paragraphe du règlement médical fédéral)

#### B- Comptes – rendus

- a. CDN du 18 / 03/2011 à La Rochelle  
Eric BERGMANN et Bruno GRANDJEAN ont assisté à ce CDN. Plusieurs points concernant la CMPN ont été abordés notamment :
  1. Handisub : plongée en situation d'handicap
  2. La validation de l'organisation de l'organisation des compétitions sportives –revue et corrigée par la CMPN.
  3. La validation de JL RASSANT (vice – président Ligue des Pays Normands) au sein du Conseil Fédéral disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage.
- b. CTN du 21 /05/2011 à Marseille  
Eric BERGMANN représentait la CMPN. Les points abordés concernant la CMPN sont essentiellement :
  1. Avis informel auprès de la CMPN concernant la survenue récente de 4 décès lors d'examens niveau 4 (DP) au cours de la nage capelée 500 m.. Un complément d'enquête avant toute décision sera réalisé par la CTN. La CMPN rappelle que des recommandations pour la plongée sénior sont accessibles sur son site.
  2. Handisub et PESH : Plongeur En Situation d'Handicap sont désormais des appellations déposées.
- c. Colloque FFRS du 24/03/2011 à Marseille  
Eric BERGMAN a assisté et a présenté une communication au colloque de la Fédération Française de Retraite Sportive. Un accord a été évoqué pour associer la FFRS et la FFESSM pour une coopération active. Eric BERGMANN a signalé toutefois que la plongée reste une activité en milieu à environnement particulier donc à pratiquer avec prudence par les séniors.
- d. Championnats de France Subaquatique (RABA)  
Michel LYOEN président de la CMPR RABA, a été délégué de la CMPN pour l'organisation médicale des secours lors des manifestations qui ont eu lieu du 2 au 5 juin 2011 en RABA . Le compte-rendu des événements médicaux a été rédigé et adressé par Michel LYOEN à la CMPN (ci joint). (compte - rendu initial à modifier)

#### C- Dossiers médicaux

Philippe CALIOT a présenté deux dossiers médicaux sur lesquelles la CMPN a statué.

#### D- Point sur la trésorerie (M. DRAPEAU)

- a. Marc DRAPEAU a présenté l'état des finances, à ce jour, de la CMPN et a soulevé le point de litige avec le trésorier de la FFESSM, M. DINDINEAU concernant le coût et le remboursement de ce RDV corse. Sans doute un dépassement de cette ligne budgétaire aura lieu qui sera équivalent à la

demande initiale du budget prévisionnel de la CMPN pour l'année 2011 soit un supplément de 1000€ non accordée par le CDN.

- b. Marc DRAPEAU a présenté la nouvelle fiche de frais fédérale pour remboursement lors des réunions et manifestations prévues. Cette fiche devra être remplie et adressée au trésorier de la CMPN Marc DRAPEAU au plus tard dans le mois suivant la réunion fédérale.

#### E- Nouveau règlement anti dopage (V. PONCIN)

Valérie PONCIN nous fait part de la demande du Ministère des Sports concernant le règlement anti-dopage. En effet le Ministère des Sports demande à toutes les fédérations de modifier avant fin janvier 2012 le règlement concernant la lutte anti dopage. Un courrier et le texte y référant ont été adressés par le Ministère des Sports à la CMPN par l'intermédiaire de son médecin coordonnateur Valérie PONCIN. (ci joint), réclamant à la CMPN son adoption avec renvoi direct au Ministère des Sports. Toutefois au vu de nos statuts et règlements fédéraux, ce texte doit avoir l'aval de la Commission Juridique Nationale, le Comité Directeur National et enfin adoption par les présidents de club en assemblée générale prochaine à Lille fin mars 2012. Ainsi Bruno GRANDJEAN a rédigé un courrier circonstancié d'une part au président de la FFESSM J-L BLANCHARD et d'autre part à Mmes LELU et CHABERT-THOMAS interlocutrices de ce dossier au Ministère des Sports.

#### F- Organisation des compétitions fédérales (B. Grandjean)

- a. Bruno GRANDJEAN rappelle qu'après l'adoption du CDN et de la CMPN des modifications des articles 12 & 13 du Règlement Médical Fédéral, toute demande d'assistance médicale lors de compétitions et manifestations fédérales inscrites au calendrier nécessite-temporairement- l'avis des membres du bureau de la CMPN (Bruno GRANDJEAN, Eric BERGMANN, Marc DRAPEAU et Elias AMIOUNI). Ce procédé est aussi valable pour les demandes régionales.
- b. Concernant toutes les compétitions audio-visuelles nationales et régionales, le bureau de la CMPN a décidé que la présence d'un médecin n'est pas nécessaire.
- c. Il est proposé aux présidents de CMPR d'établir, avant le 31 décembre 2011, la liste des compétitions et manifestations fédérales prévues dans leur région, pour l'année 2012, de la soumettre au bureau de la CMPN afin que celui ci statue sur la présence éventuelle d'un médecin.

#### G- Compétitions apnée poids constant (M. Drapeau)

- a. Marc DRAPEAU a présenté le versant « médical » du groupe de travail relatif aux compétitions d'apnée à poids constant. L'ensemble du règlement (technique et médical) sera présenté par Eric BERGMANN au prochain CDN. Une compétition prototype aura sans doute lieu à Marseille à l'automne prochain (24 & 25 septembre 2011 ?)
- b. Le règlement médical des compétitions d'apnée à poids constant a été adopté à l'unanimité des membres présents de la CMPN.

#### H- Handisub – état des lieux (E. BERGMANN)

Eric BERGMANN nous fait part de discussions avec la Fédération Française Handisport (FFF) et prochainement ,peut-être , avec la Fédération Française des Sports Adaptés (FFSA) pour un cursus commun d'accès aux activités subaquatiques fédérales. Deux appellations ont été déposées : Handisub et PESH ( Plongeur En Situation d'Handicap)

#### I- Valvulopathies et plongée (B. BROUANT)

Le texte ( argumentaire long) et le tableau des valvulopathies adressés aux membres de la CMPN avant la réunion, a été adopté à l'unanimité des membres présents et sera proposé pour validation au CDN lors de sa réunion du 17 et 18 juin 2011.

#### J- Surdit  et plong e (Ph. CALIOT)

Philippe CALIOT a pr sent  un texte argumentaire r dig  avec Fred DI MEGLIO concernant les surdit s et la pratique des activit s subaquatiques. La CMPN a apport  quelques remarques qui seront soumises de nouveau aux auteurs avant l'adoption d'un document d finitif. Ce texte sera adress  aux membres de la CMPN pour validation avant sa pr sentation au CDN.

#### K- Commissions sportives : mise   jour des C-I (B. GRANDJEAN)

- a. Bruno GRANDJEAN rappelle avec fermet  que les m decins des  quipes ont   charge de mettre   jour la liste des contre-indications   la plong e, en les adaptant si besoin   leurs disciplines respectives – apr s avis de la CMPN si besoin- Or jusqu'  pr sent aucun m decin des  quipes n'a r alis  ce travail et cela est pr judiciable aux pratiquants. Bruno GRANDJEAN insiste fortement pour que ces responsables et membres de la CMPN s'y attellent rapidement.
- b. Elias AMIOUNI secr taire de la CMPN fait remarquer qu'  l'exclusion des m decins du Nage en Eaux Vives ( J-C GRIL) et de l'Orientation( J-F GLEZ), les autres m decins des  quipes ne donnent aucun signe de vie ,   savoir Nage avec Palmes ( J. PASTENE) , Apn e ( J-L SCESSA) et Hockey Sub.( P. BAGARY).

#### L- Point sur les publications dans Subaqua

- a. Afin de p renniser la rubrique m dicale dans Subaqua , il a  t  d cid  de demander   Eric BERGMANN et   Elias AMIOUNI d'assister dans cette t che Fred ORSINI .
- b. Une rubrique sera consacr e aux travaux en cours et projets de la CMPN dans les pages m dicales de Subaqua.
- c. Une liste d'articles   publier a  t   tablie par ordre chronologique de parution :
  - i. Mal de mer (Philippe. CALIOT)
  - ii. Accidents cutan s (Anne HENCKES et Eric BERGMANN)
  - iii. Surdit s et plong e (Philippe CALIOT et Fred DI MEGLIO)
  - iv. Valvulopathies et plong e (Benoit BROUANT)
  - v. Physiologie respiratoire en plong e (Bruno LEMMENS)
  - vi. Risque de prise m dicamenteuse et plong e (Val rie PONCIN et Eric BERGMANN)

#### M-Modifications de documents du site et du RMF

A chaque nouveau texte adopté en CMPN et validé par le CDN, Elias AMIOUNI (secrétaire) en fera une mise à jour dans le Règlement Médical Fédéral et dans le Manuel du Médecin Fédéral et Marc DRAPEAU (webmaster) fera la mise en ligne.

**N-** Manuel du Médecin Fédéral : présentation de la version finale (Ph.Caliot, M. Drapeau, E. Amiouni)

Une journée de travail entière a été consacrée à la présentation exhaustive, aux mises à jour et corrections du Manuel du Médecin Fédéral présenté par Marc DRAPEAU, Philippe CALIOT, Eric BERGMANN et Elias AMIOUNI. Marc DRAPEAU et Elias AMIOUNI se chargent de la mise en page selon la charte graphique fédérale avant d'adresser ce document définitif aux membres de la CMPN, puis au CDN pour validation.

**O-** Informations sur le Code du Sport (E. BERGMAN et B. GRANDJEAN)

Eric BERGMANN nous informe que de nouveaux travaux, de modifications du Code du Sport relatifs à la plongée sont en cours au niveau du Ministère des Sports.

**P-** Suggestions

Il est suggéré de rendre possible sur le site internet le remplissage informatique du certificat de non C-I. Marc DRAPEAU (webmaster) va en étudier les modalités avec les informaticiens de la FFESSM.

**Q-** Calendrier des futures réunions

- a. MEDSUBHYP : 9 novembre 2011 à L'Ile de La Réunion
- b. CMPN : 9 décembre 2011 à Paris
- c. CMPN-COCHIN : 10 décembre 2011 à Paris (un appel à communications est lancé par Bruno GRANDJEAN auprès des membres de la CMPN et un certain nombre de sujets proposés).
- d. CMPN : 30 mars 2012 à Lille
- e. CMPN-AGN : 31 mars & 1<sup>er</sup> avril 2012 à Lille